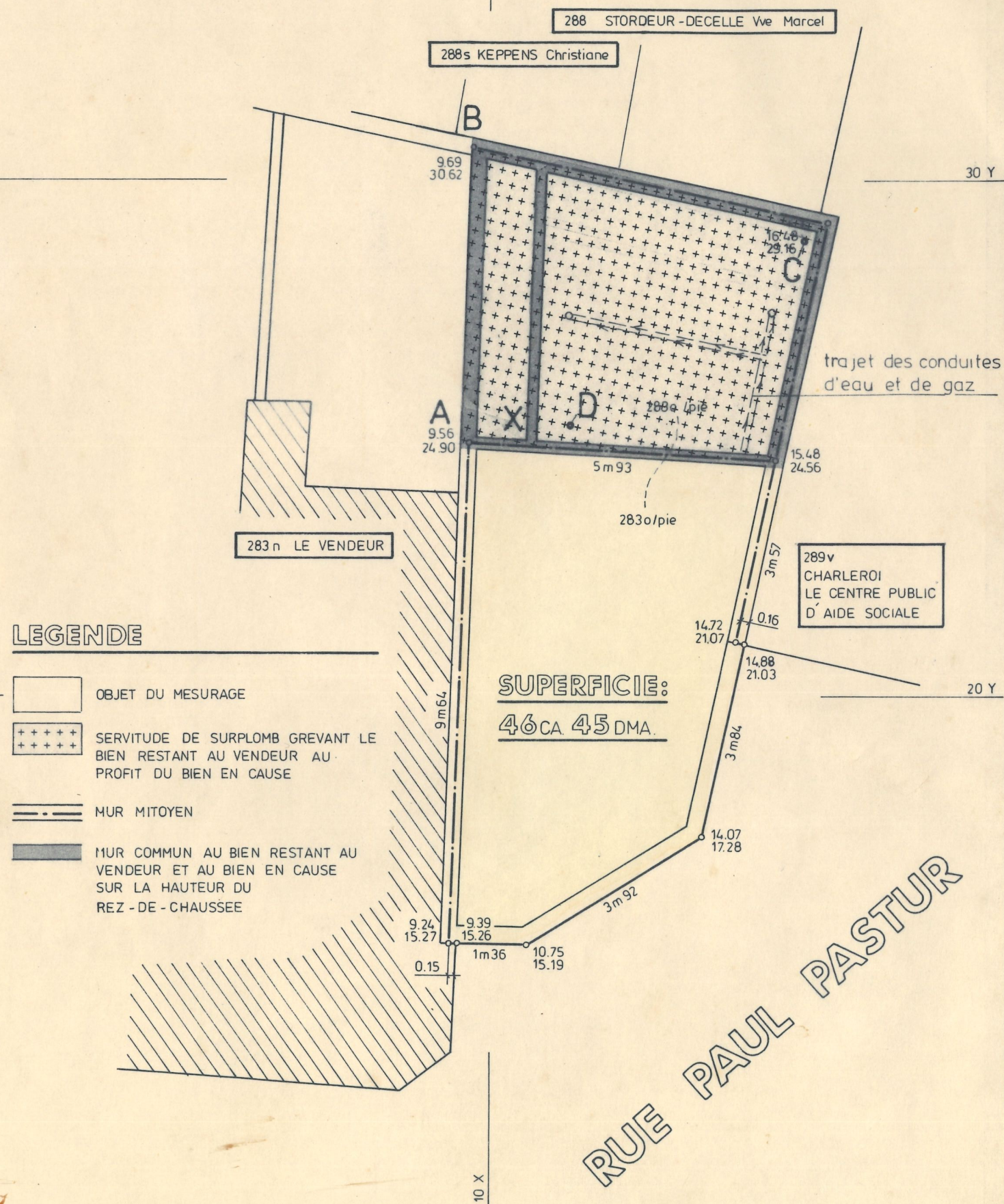


# VILLE DE CHARLEROI ( EX - LODELINSART )

## PLAN D'UNE PARCELLE BATIE A PRENDRE DANS PLUS GRAND BIEN

Cadastré: 4è Div. Son. B n° 283o



## PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'An mil neuf cent quatre-vingt un, le dix du mois d'avril,

Je soussigné Jean WUILLEM, Géomètre-expert immobilier, légalement diplômé et assermenté en cette qualité Près le Tribunal de Première Instance séant à 6000 Charleroi, déclare;

Avoir été requis par Monsieur GILETTA, Rue du Moulin 49 à Lodelinsart, afin de dresser le plan d'une parcelle bâtie à prendre dans plus grand bien lui appartenant sis à Charleroi (ex-Lodelinsart) cadastré 4ème. Div., section B, n° 283o.

Avoir procédé au mesurage du bien en cause et en avoir rétabli le périmètre extérieur suivant les présomptions d'usage et fixé la limite avec le bien restant à mon requérant suivant les vœux et désirs de ce dernier.

Avoir constaté pour ce bien ainsi circonscrit, cadastré n° 283o partie, une superficie de:

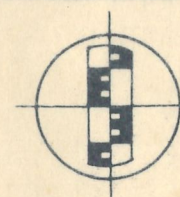
46 centiares et 45 décimilliares.

Estimant ma mission terminée, j'ai clôs ici le présent procès-verbal de mesurage pour servir et valoir ce que de droit.

### Conditions spéciales:

- Sur le pignon A-B du bien vendu, quatre baies de fenêtre pourront continuer à subsister comme au jour de la vente.
- L'écoulement des eaux du bien vendu pourra subsister sur le bien restant au vendeur au point C du plan, ainsi que la décharge au point D du plan.
- Le vendeur devra supporter sur son bien l'encorbellement du bien vendu, les droits et charges relatifs aux murs porteurs de cet encorbellement seront partagés par moitié entre vendeur et acquéreur.
- L'alimentation en gaz et en eau du bien vendu pourra transiter sur le bien restant au vendeur (cfr. plan pour le trajet de ces conduits).
- ~~sur le mur A-X, une baie de porte sera obturée, aux frais et à l'initiative de l'acquéreur dans les trois mois de la passation de l'acte notarié.~~
- l'égout commun au bien vendu et au bien restant au vendeur, se trouvant sur le bien vendu sera entretenu à frais communs entre le vendeur et l'acquéreur.

*J. WUILLEM*  
J. WUILLEM



**Jean WUILLEM**  
Géomètre-expert immobilier  
Lic. Sc. Com. & Fin.

DRESSE LE:

10.04.1981

ECHELLE

1.200

DOSSIER N° 81.799

SIGNATURE:

*J. WUILLEM*

RUE DU CALVAIRE 36 — 6270 LOVERVAL

TEL 071 / 43.23.88 EN CAS D'ABSENCE 071 / 36.48.44

S.G.B 260/0174225/82 - C.C.P 000/0422329/88 - C.G.E.R 001/0719843/82

REPRODUCTION MEME PARTIELLE INTERDITE SANS AUTORISATION — IMMATRICULATION T.V.A. 612.556.087.